

Délibérations 2019 du Conseil Municipal de Biederthal

• 24 Janvier 2019

2019/001 et 2019/002 FISCALITÉ - Compte de Gestion et Compte Administratif 2018 du budget annexe de l'Eau
Section de Fonctionnement, en dépenses 42 382,45€, en recette 40 110,98 €. Un déficit de fonctionnement de 2 271,47€. Un report de 302 405,72€. **Soit un résultat global de 300 134,25€.**

Section d'Investissement, en dépenses 36 649,34€, en recette 13 048,88€. Un déficit d'investissement de 23 600,46€. Un report de 18 540,83€. **Soit un résultat global de -5 059,63€.**

Restes à réaliser en investissement : 15 000€ (devis validés en 2018, travaux prévus en 2019 - Chloration et Vanne incendie au Réservoir).

2019/003 INTERCOMMUNALITÉ - Clôture définitive du Budget EAU

Compte tenu du transfert de compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes SUNDGAU au 1^{er} janvier 2019, le budget annexe de l'eau/assainissement n'a plus lieu d'exister. Le conseil accepte la clôture du budget annexe de l'Eau/Assainissement.

2019/004 INTERCOMMUNALITÉ - Attribution des excédents/déficits de Résultat EAU 2018 à la COMCOM SUNDGAU

Compte-tenu des soldes du budget annexe de l'eau 2018 suivants : excédent de fonctionnement de 300 134,25€ et déficit d'investissement de 5 059,63€, le conseil décide de reverser à la Communauté de Communes SUNDGAU

1. la totalité du déficit d'investissement, soit - **5 059,63€**

2. une partie de l'excédent de fonctionnement, soit **70 059,63€** qui se répartie de la façon suivante :

- couverture du déficit d'investissement 5 059,63€
- restes à réaliser sur travaux engagés en 2018 15 000,00€
- provision pour couvrir les éventuels travaux de réparation du réseau d'eau de la commune 50 000,00€

D'autres parts le remboursement de la TVA par l'Etat des travaux d'investissement réalisés en 2017 et 2018 par la commune de Biederthal dans le service de l'eau, sera reversé à la Communauté de Communes Sundgau et non à la commune. Le montant prévisionnel de ce remboursement est de 23 000€.

➔ **230 074,62€ du budget annexe de l'eau sera réinjecté dans le budget communal.**

• 7 mars 2019

2019/005 ONF - Convention de participation au loyer du garde forestier

L'agent ONF en charge de la commune de Biederthal a sollicité les communes pour une prise en charge totale de son loyer.

Le conseil décide, par 4 voix pour, 3 contre et 1 abstention, de prendre en charge la totalité du loyer mensuel de l'agent ONF. La répartition s'établit en fonction de la superficie des forêts de communes de Biederthal, Ferrette, Lutter et Wolschwiller.

Participation annuelle 2019 de la commune de Biederthal : 546,63€

• 19 mars 2019

2019/007 FISCALITÉ - Compte de Gestion et Compte Administratif 2018 COMMUNE

Section de Fonctionnement, en dépenses 227 483,08€, en recette 259 229,25 €. Un excédent de fonctionnement de 31 746,17€. Un report de 201 089,01€. **Soit un résultat global de 232 835,18€**

Section d'Investissement, en dépenses 68 468,78€, en recette 11 017,86€. Un déficit d'investissement de 57 450,82€. Un report de 113 561,73€. **Soit un résultat global de 56 110,81€**

Restes à réaliser en investissement : 45 000€ (pour la mise en accessibilité de la salle)

2019/008 FISCALITÉ - Affectation résultat

Report en fonctionnement : **232 835,18€**

2019/009 FISCALITÉ - Impôts locaux

Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux en 2019

Taxe d'habitation : 11,75% - Taxe foncière (bâti) : 5,45% - Taxe foncière (non bâti) : 51,26%

Produit fiscal attendu **74 793€**

2019/010 FISCALITÉ - Vote budget 2019

Le budget prévisionnel 2019 de la Commune s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT : **777 169,43€**

INVESTISSEMENT : **748 449,41€**

Projet 2019 : Poursuite de la Mise en accessibilité de la salle « Birsig »

2019/011 PERSONNEL - Mise à disposition de personnel pour l'Association Foncière

Le conseil accepte la mise à disposition de la secrétaire de mairie pour effectuer les tâches de secrétaire comptable au sein de l'Association Foncière à compter du 1^{er} janvier 2019.

Montant annuel forfaitaire pour mise à disposition : **260€**

2019/012 SYNDICAT MIXTE DE L'ILL – Adhésion, Approbation des statuts et Renonciation à sa transformation concomitante en établissement d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)

Le conseil confirme l'adhésion de la commune au Syndicat mixte de l'Ill, approuve les statuts, renonce à sa transformation en EPAGE et désigne les délégués suivants :

CORDIER Danielle, déléguée titulaire et FERNEX Etienne, délégué suppléant

2019/013 INTERCOMMUNALITÉ - Approbation du schéma de mutualisation

Le conseil approuve le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Sundgau qui propose un guide évolutif pour une démarche de partage de moyens (humains et matériels) sur le territoire.

2019/014 PERSONNEL - Emplois saisonniers

Le conseil autorise le Maire à recruter un jeune du village durant les vacances de Pâques pour effectuer le désherbage manuel des espaces verts et de la chaussée, pour 1 semaine (20h).

• 25 avril 2019

2019/015 LICENCE IV - Acquisition

Afin de favoriser les activités commerciales dans le village et de le rendre plus attractif et dynamique, le conseil décide de se porter acquéreur d'une licence IV.

Montant de la licence : **6 800€**

2019/016 PERSONNEL - Emplois saisonniers

Le conseil autorise le Maire à recruter au maximum six jeunes du village durant la période estivale pour effectuer le désherbage manuel des chaussées et l'entretien des espaces verts, à raison de 20h/semaine.

• 24 juin 2019

2019/017 SERVICE EAU - Rapport de l'Eau de l'exercice 2018

Le conseil approuve le Rapport de l'eau de l'exercice 2018.

L'Eau est de très bonne qualité. Taux de conformité des analyses : 100%

Prix de vente de l'eau exercice 2018 : Domestique 1,25 €/m³ Exploitants 0,75 €/m³

Travaux réalisés : Télégestion, curage de la canalisation entre le réservoir et Steinacker

Réparation fuite aux sources, réparations ponctuelles chez particuliers sur vannes avant compteur

2019/018 FINANCES - Subventions aux associations

Le conseil décide de reconduire les subventions 2018 aux associations suivantes : Société des Amis de la Bibliothèque, Amis de Luppach, Mieux Vivre à St Morand, APALIB, APAMAD, AIDes SIDA, CARITAS Ferrette, Union départ. Des Sapeurs-Pompiers

Montant total attribué : **580€**

2019/019 MARCHÉ SALLE BIRSIG - Attribution des lots

Tableau récapitulatif attribuant les 13 lots du marché de mise en accessibilité de la salle « Birsig » aux entreprises les mieux disantes au regard des critères de sélections des offres :

RECAPITULATIF AVEC OPTION					
N°	Titre du Lot	entreprise	PRIX mieux disant HT	OPTION HT après rabais	BASE + OPTION HT
0	DESAMIANTAGE	AMIANTEKO	2 220,00 €	-	2 220,00 €
1	VOIRIE RESEAUX DIVERS	ENCER	10 814,12 €	-	10 814,12 €
2	GROS ŒUVRE	OLRY ARKEDIA	53 031,22 €	-	53 031,22 €
3	CHARPENTE	PRACHT	5 500,12 €	-	5 500,12 €
4	COUVERTURE / ZINGUERIE / ETANCHEITE	PRACHT	16 975,53 €	-	16 975,53 €
5	MENUISERIE BOIS / SERRURERIE	PRACHT	43 449,69 €	-	43 449,69 €
	OPTION : Bandeau dessus bar	PRACHT		1 629,60 €	1 629,60 €
	OPTION : Remplacement des châssis bois par du PVC blanc	PRACHT		15 314,31 €	15 314,31 €
6	ELECTRICITE / CHAUFFAGE	KOCH	50 180,90 €	-	50 180,90 €
7	SANITAIRE / VMC	BILGER	31 061,97 €	-	31 061,97 €
8	ELEVATEUR	AMS	16 699,50 €	-	16 699,50 €
9	PLATRIERIE	RECCHIUTTO	20 951,95 €	-	20 951,95 €
	OPTION : Plafond acoustique			11 691,00 €	11 691,00 €
10	PEINTURE	LPR	20 656,45 €		20 656,45 €
	OPTION : Peinture sur plafond acoustique			1 414,26 €	1 414,26 €
11	REVETEMENT DE SOLS CARRELAGE	MULTISOLS	14 467,51 €		14 467,51 €
12	ISOLATION EXTERIEUR / ECHAFA	RAUSCHMAIER	7 654,98 €		7 654,98 €
	TOTAL HT		293 663,94 €	30 049,17 €	323 713,11 €

Montant total des travaux après négociation des prix :

- Travaux de base (hors frais d'honoraires) : 293 663,94 €HT
- Option : 30 049,17 €HT

Montant BASE+OPTION : 323 713,11 €HT

• 26 août 2019

2019/020 LICENCE IV Débit de boissons – Mise en location licence

Le Conseil Municipal autorise le maire à louer la licence IV débit de boissons à l'association « CHEZ MAMIE FLO » pour un montant de **100€/mois** et du versement d'une caution de deux mois de loyers.

Le contrat d'une durée d'un an sera tacitement renouvelable.

L'exploitation du débit de boissons est strictement réservée à l'association « CHEZ MAMIE FLO », et à l'adresse au Bistrot « CHEZ MAMIE FLO » au 17 rue Principale à Biederthal.

Cette licence a été cédée par M. Serge LEHMANN et Mme Sylvianne FRITSCH à la commune de Biederthal pour un montant de 6 800€.

2019/021 INTERCOMMUNALITÉ - Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la conclusion de contrats pour les vérifications périodiques

Le Conseil approuve l'adhésion de la commune de Biederthal à un groupement de commande proposé par la Communauté de Communes d'Altkirch. Ce groupement concernera notamment les contrôles périodiques obligatoires suivants :

- Contrôles des ascenseurs, montes charges et escaliers mécaniques
- Installations électriques
- Installation gaz
- Contrôle des extincteurs

2019/022 INTERCOMMUNALITÉ - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2019 (CLECT) 2019

Le conseil approuve le rapport 2019 de la commission locale d'évaluation des charges transférées.
Compétence communale transférée à la Communauté des Communes Sundgau au 1^{er} janvier 2019 :

- « Contribution au SDIS »

Compétences restituées à la commune au 1^{er} janvier 2019 :

- « REJA »
- « Transport des écoles vers la piscine et les salles de Moernach et Oltingue »

Les contributions au SDIS payé en 2018 par les communes sont reversées par les communes à la Communauté des communes. Les contributions REJA et Transports payées en 2018 par la Communauté de Communes sont reversées aux communes.

Montants pour Biederthal :

Contribution SDIS : -1 660€ (à verser à la COMCOM SUNDGAU)

Contributions REJA et TRANSPORTS : +1 072,89€ (à recevoir de la COMCOM SUNDGAU)

SOLDE : - 587,11€

2019/023 MARCHÉ MISE EN ACCESSIBILITÉ SALLE BIRSIG - Avenant n°1 Lot 09 Plâtrerie

Le Conseil charge le Maire de signer l'avenant pour l'entreprise de plâtrerie RECCHIUTO & Fils concernant la mise en place d'un plafond acoustique dans la salle Birsig.

Montant : 11 691 €HT

• **30 septembre 2019**

2019/024 MARCHÉ MISE EN ACCESSIBILITÉ SALLE BIRSIG - Plan de financement

Le Conseil Municipal valide le plan de financement ci-dessous :

Dépenses : **380 000 €HT** (Travaux 330 000€, Honoraires 40 000€, Etudes 10 000€)

Recettes : **380 000 €HT** (Subventions 128 614€, Fonds propres 101 386€, Emprunt 150 000€)

2019/025 MARCHÉ MISE EN ACCESSIBILITÉ SALLE BIRSIG - Emprunts

Le Conseil approuve les prêts suivants pour le marché de mise en accessibilité de la salle Birsig :

1 Prêt à long terme sur **15 ans de 150 000€**

1 Crédit relais sur **2 ans de 76 000€** pour une avance sur le remboursement de la TVA

2018/026 ONF - Etat de prévision des coupes pour 2018

Parcelle concernée : 3i, 7b et chablis **BILAN PREVISIONNEL : 3 398 €HT**

* *Coupes à Façonner* * *Coupes en vente sur pied*

Volume : 351 m³ Volume : 109 m³

Recette nette : 2 730 €HT Recette nette : 3 597 €HT

2019/027 INTERCOMMUNALITÉ - Répartition du cout des interventions et travaux sur les réseaux unitaires entre communauté de communes et communes membres

Le Conseil Municipal DÉCIDE DE NE PAS APPROUVER la répartition du coût des interventions et travaux sur les réseaux unitaires entre la Communauté de Communes et les communes membres, telle que proposée par la Communauté de Communes Sundgau. A savoir une répartition des coûts des interventions et travaux sur ces réseaux à hauteur de 40% du montant HT pour la commune concernée et 60% du montant HT pour la Communauté de communes.

2019/028 LITIGE - Défense des intérêts de la commune

Le conseil municipal DÉSIGNE le cabinet d'avocats BURNER & FAUROUX, avocats associés, pour défendre les intérêts de la commune dans un litige qui l'oppose à un particulier.

2019/029 ENVIRONNEMENT - Travaux cimetièrre

Suite au désistement de l'entreprise initialement choisie pour la réalisation des travaux au cimetière, le conseil valide l'offre de l'entreprise MONTAVON. **Montant : 7 338,45 €HT.**

• **18 octobre 2019**

2019/030 PRESBYTERE - Location

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de ne pas laisser le bâtiment du Presbytère longtemps inoccupé, le conseil accepte la location de « gardiennage » du Presbytère à M. TSCHIEMBER Michel pour un montant de **100€ par mois**. Le bail sera à titre précaire.

2019/031 MARCHÉ MISE EN ACCESSIBILITÉ SALLE BIRSIG - Avenant n°1 Lot 10 Peinture

Le Conseil charge le Maire de signer l'avenant pour l'entreprise de peinture LES PEINTURES REUNIES pour des travaux supplémentaires de peinture du plafond acoustique.

Montant : 1 458 €HT

• **2 décembre 2019**

2019/032, 2019/033, 2019/034 et 2019/035 INTERCOMMUNALITÉ - Rapports annuels 2018

Le conseil municipal prend acte :

- du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par la Communauté de communes Sundgau
- du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
- du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets
- du rapport annuel d'activité 2018 de la Communauté de Communes Sundgau

Il appartient à chaque maire de présenter ces rapports à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

2019/036 INTERCOMMUNALITÉ - Marché de prestation de services : suivi et entretien du réseau d'eau potable

Le conseil autorise le maire a signé le marché concernant le suivi et l'entretien du réseau d'eau potable du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, par l'agent technique de la commune.

Le temps de travail de l'agent technique a été estimé à 3h/semaine. Une indemnité sera reversée par la communauté de communes Sundgau à la commune pour la mise à disposition de l'agent en 2019.

2019/037- ONF Approbation de l'Etat d'Assiette 2021

Le Conseil valide la proposition suivante : Parcelle à marteler : N°10, Surface : 13,74 Ha

2019/038 - SALLE BIRSIG Nouveaux Tarifs de location à compter du 1^{er} janvier 2020

Location par WE :	Habitants et associations du village	: 180 €
	Habitants et associations extérieures	: 280 €

2019/039 - SALLE BIRSIG Dissolution Association de Gestion de la Salle Birsig

L'Association de Gestion de la Salle Birsig a été dissoute le 14 juin 2019. Le solde du compte de l'association a été déposé sur le compte de la Commune ; **soit 8 930,08€**. Le conseil décide d'utiliser cet argent pour financer des nouveaux éléments pour la cuisine de la salle Birsig.

2019/040 - PERSONNEL Modification des heures de travail de l'agent technique

Le conseil décide de créer un poste permanent d'adjoint technique territorial à raison d'une durée de 28h/semaine à compter du 1^{er} janvier 2020. Le poste actuel à durée déterminée de 17h/semaine sera supprimé au 1^{er} janvier 2020.

2019/041 - PERSONNEL Recrutement agent d'entretien

Le conseil approuve la création d'un poste d'agent contractuel sur un emploi non-permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, à compter du 1er décembre 2019, pour une durée de 3h/semaine, pour une durée maximale de 12 mois. Mme Martine MONTAVON a été recrutée pour ce poste.

2019/042 - FISCALITÉ Décision modificative N°1/2019

Le conseil approuve la décision modificative suivante :

- **2700 au compte 21318 (041)** de la section d'investissement
- + **2700 au compte 2031 (041)** de la section d'investissement

Ces opérations sont de simples opérations d'ordre, elles n'ont aucune incidence sur le plan budgétaire; elles permettent d'intégrer des frais d'étude de mise en accessibilité de la salle dans les travaux correspondants.

2019/043 - FISCALITÉ Décision modificative N°2/2019

Afin de compenser des crédits insuffisants au compte 65541 de la section de dépenses de fonctionnement, le conseil décide de réaliser la décision modificative suivante :

- **15000 au compte 011/617** « Etudes et Recherches »

+ **15000 au compte 65/65541** « Contributions fonds de compensations charges territoriales »

2019/044 - FISCALITÉ Admission en non valeur

Le conseil approuve la demande du Trésorier de mise en non valeur d'une facture d'eau de l'exercice 2017, suite à des poursuites infructueuses.

Montant de la mise en non valeur : 210,50€

2019/045 - FISCALITÉ Ouverture de crédits au budget 2020

Afin d'assurer le paiement des travaux de la salle Birsig avant le vote du budget 2020, le conseil autorise d'engager, liquider et mandater au budget 2020 des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2019/046 - FISCALITÉ Subvention « Solidarité Séisme Le Teil »

Le conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle à la commune du TEIL suite aux dégâts que cette commune a subis lors du séisme du 11 novembre 2019.

Montant de la subvention : 300€

• **19 décembre 2019**

2019/047 INTERCOMMUNALITÉ - Approbation des attributions de compensation définitives 2019

Le conseil approuve le montant (rectifié) de l'attribution de compensation définitive 2019 pour la commune de Biederthal qui s'élève à **-8 991,24€**.

Contribution 2018 : -8 404,14€

2019 Contribution SDIS : -1 660,00€ (à verser à la COMCOM SUNDGAU)

2019 Contributions REJA et TRANSPORTS 2019 : +1 072,89€ (à recevoir de la COMCOM SUNDGAU)

2019/048 MARCHÉ MISE EN ACCESSIBILITE SALLE BIRSIG - Avenants

Le conseil valide les avenants suivants :

L'avenant N°1 du lot 03 Charpente, de l'entreprise PRACHT pour un montant de **1 075,56 €HT**

L'avenant N°1 du lot 04 Couverture, de l'entreprise PRACHT pour un montant de **705,56 €HT**

L'avenant N°1 du lot 05 Menuiserie Bois, de l'entreprise PRACHT pour un montant de **2 331,89 €HT**

L'avenant N°1 du lot 06 Electricité/Chauff., de l'entreprise KOCH pour un montant de **1 960,80 €HT**

2019/049 SALLE BIRSIG – Eléments de cuisine

Le Conseil valide les offres suivantes de l'entreprise CARDINALE concernant l'achat de nouveaux éléments de cuisine pour la salle BIRSIG : 1 Lave-vaisselle, 1 Lave-verres, 1 Armoire frigorifique, 1 Friteuse Gaz, 1 Fourneaux 4 feux Gaz pour un **montant de 11 352 €HT**.